

Antenne des Côtes d'Armor

### **Déclaration Préalable du Sgen-CFDT**

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du Comité Technique spécial des Côtes d'Armor

Tout d'abord, nous remercions les services pour les documents reçus afin de préparer cette audience.

Ce CTSD se tient aujourd'hui pour faire le bilan d'une rentrée dont il est difficile de se satisfaire tant le contexte est dégradé. Pénurie et turn-over sont les maîtres de cette rentrée.

#### **Commençons par le sujet de la pénurie d'enseignants et d'AESH, des salaires trop faibles, des conditions de travail dégradées.**

En effet, si, dans l'ensemble, à la rentrée scolaire, il y avait bien un adulte devant chaque classe, cela tenait parfois de la cour des miracles et nous ne saurions nous satisfaire de la présence de personnels non formés devant des élèves.

Cela est lié à la **non-attractivité de nos métiers**, tant en raison des salaires trop faibles que des conditions de travail dégradées. Cela explique également pourquoi nos collègues malades ne sont pas remplacés dans certaines matières. Pourriez-vous nous indiquer le taux de remplacement des collègues alors même que nous ne sommes pas encore dans les mois les plus difficiles ?

Comment envisagez-vous la prochaine rentrée ? Où trouverez-vous les enseignants nécessaires à l'ajout de l'heure et demie de mathématiques au tronc commun ? Comment cela va-t-il s'articuler avec la terminale ? Cette décision montre le caractère illisible et instable de notre organisation scolaire.

**Antenne des Côtes d'Armor**

Comme si cela ne suffisait pas, **nos élèves manquent aussi d'AESH** dans certains territoires. Pouvez-vous nous indiquer combien de postes ne sont pas pourvus et le nombre d'élèves notifiés en attente d'AESH ?

Comment en serait-il autrement d'ailleurs, eu égard aux faibles salaires – salaires qui, en outre, subissent des retards, ce qui empire la situation financière de ces personnels malmenés - , et au travail à temps partiel imposé ? Pensez-vous parvenir à recruter des personnels quand même le droit au chômage à l'issue de leur contrat ne leur est pas reconnu ? S'ajoute à ces difficultés l'éparpillement des moyens et leur parcellisation depuis la mutualisation.

Il est urgent de mettre en place des outils de gestion dimensionnés pour des collègues dont le nombre n'a cessé d'augmenter et dont la faiblesse de salaire rend dramatique ce type d'incident. Les AESH n'ont d'ailleurs toujours pas de nouvelles du versement de la complémentaire santé qui manque sur le salaire de nombreuses collègues. Quinze euros par mois quand on n'en gagne que huit cent, ça compte.

Sans oublier, Opéra qui ne fait pas chanter les personnels administratifs subissant, eux aussi, le fait d'avoir à travailler avec des outils inadaptés.

Enfin, nous nous inquiétons de la situation de nos collègues en situation de handicap en difficulté face à l'absence de réponse à leurs mails au correspondant handicap du rectorat. Sont-ils nombreux dans cette situation et ce malgré le courrier ministériel nous informant que « tout est mis en œuvre pour les collègues en situation de handicap » ?

**Poursuivons avec les réformes menées sans les personnels**

### Antenne des Côtes d'Armor

Les revirements du ministère concernant les mathématiques montrent clairement que les réformes ne peuvent être menées sans concertation avec les personnels et sans bilan des précédentes.

C'est pourtant ainsi qu'a commencé une nouvelle réforme de la voie professionnelle.

Une fois encore, un constat est posé et des objectifs fixés sans les partager avec les personnels, en totale verticalité. Au moment même où notre ministère prétend vouloir travailler autrement, à partir de la base.

Face au refus d'être écoutés, les personnels ont dû se mettre en grève. Autant vous dire qu'ils sont très méfiants quant aux conclusions de la concertation actuellement menée par le gouvernement. Nous restons mobilisés et tenons à vous le faire savoir.

- Nous voulons le dire clairement. La voie professionnelle a besoin de visibilité et de stabilité. Après 3 ans de réforme sur les familles de métier, obliger les collègues à d'importantes mutations n'est pas raisonnable. C'est faire comme si la voie pro n'avait pas été déjà réformée.
- En outre, augmenter la durée des stages sans dire comment ni quand c'est plonger les personnels dans l'angoisse sur leurs conditions de travail et la pérennité de leurs postes.
- Nous sommes en profond désaccord avec l'analyse de la situation qui conduit à cette volonté de réforme. Combien de fois avons-nous entendu qu'il fallait revaloriser cette voie ? Combien de fois avons-nous constaté qu'elle manquait de mixité sociale ? Et combien de tentatives faites en ce sens sans réel succès ? Mais pourquoi ne se pose-t-on pas plutôt la question en amont ? Et surtout, pourquoi cette dichotomie entre la voie pro d'un côté et les voies générales et technologiques de l'autre ?

**Antenne des Côtes d'Armor**

**Une interrogation :quels seront les outils pour aider au maintien du respect des règles de la laïcité nos établissements scolaires ?**

Notre gouvernement a, ces derniers temps, évoqué **le problème de l'abaya**. Pendant la semaine d'hommage à Samuel Paty, de nombreuses lycéennes en sont venues vêtues suite à un appel sur les réseaux sociaux. Si, dans certains lycées, les rappels ont été marginaux dans d'autres établissements un médiateur du rectorat a dû intervenir pour un rappel sur la laïcité. Ce médiateur aurait déclaré que "tous les enseignants seraient formés ". Nos collègues se demandent quand, où, pour qui et comment cette formation aura lieu ?

**Dernier sujet de notre intervention : l'hiver arrive, comme en atteste les températures ces derniers jours.**

Bien que cela ne relève pas du CTSD , qu'en est-il des problèmes qui s'annoncent, liés à la hausse des prix des énergies, mais aussi du papier et des produits alimentaires ? La région a apparemment changé d'opérateur concernant le chauffage et il semble qu'aucune facture ne soit réglée depuis mars pour la plupart des lycées. Elle refuse une rallonge pour gérer l'explosion des factures : les établissements devront sans doute puiser dans les fonds de réserve. Comment faire pour que cela n'impacte pas les autres budgets , dont les budgets pédagogiques ?

Ces questions concernent bien évidemment également les collèges et les écoles primaires...

Je vous remercie de votre écoute.